

EQUIADIEU.FR

ELEVEURS •

PARTICULIERS •

VETERINAIRES •

CENTRES EQUESTRES •

**LE SERVICE EN LIGNE QUI VOUS
ACCOMPAGNE DANS LA PERTE
DE VOTRE ÉQUIN**

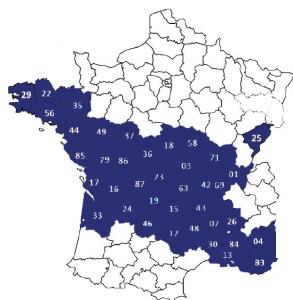
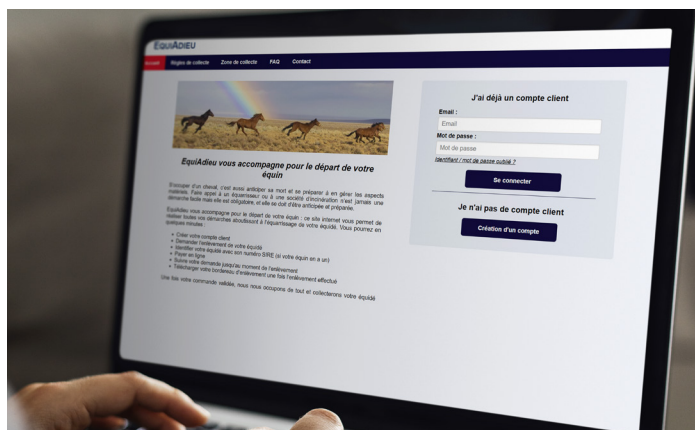


- VOS DEMANDES D'ENLÈVEMENT À TOUT MOMENT -

7 JOURS SUR 7

24h/24

EquiAdieu est un **nouveau service en ligne SecAnim disponible 7j/7 et 24h/24** pour faciliter votre demande d'enlèvement suite au décès de votre équin. Nos agents assurent la collecte de votre équidé **dans le plus grand respect de vos contraintes.**



Rendez-vous sur
WWW.EQUIADIEU.FR

NOS ENGAGEMENTS

- Un service rapide et un **paiement en ligne 100% sécurisé***
- Un enlèvement dans les **2 jours ouvrés** qui suivent la demande
- Une prise de contact **1 heure avant l'arrivée** de notre agent de collecte

** Règlement par carte bancaire. Une facture pro forma vous est remise lors de notre passage. La facture acquittée est remise par voie postale ou par mail.*

DES QUESTIONS, UN CONSEIL ?

Une Foire aux Questions est disponible sur notre site internet

www.equiadieu.fr

Un formulaire de contact est également disponible pour toute autre question.

VOTRE PARTENAIRE

TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE

Pour savoir si votre adresse est collectée par l'un de nos centres de collecte, renseignez votre code postal sur le site internet : www.secanim.fr → rubrique « SecAnim et vous » → « Vos demandes d'enlèvement »



VOTRE CENTRE DE COLLECTE SECANIM LE PLUS PROCHE, DISPONIBLE AUSSI PAR TÉLÉPHONE :

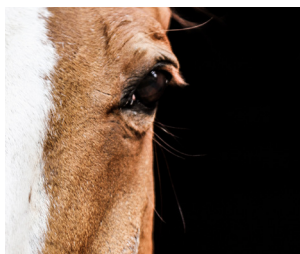
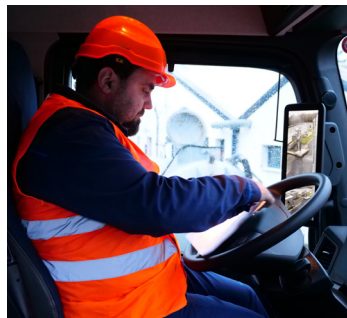
Pas d'accès à internet ? Effectuez votre demande en appelant le centre de collecte SecAnim le plus proche.

Votre accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h.

AUTRE MOYEN DE RÈGLEMENT À VOTRE DISPOSITION

En cas d'**impossibilité de paiement en ligne**, rapprochez-vous de votre centre de collecte SecAnim.

Un règlement par chèque sera alors à remettre à notre agent de collecte **lors de l'enlèvement**.



SecAnim, société spécialisée dans l'équarrissage, couvre 41 départements de France métropolitaine grâce à ses 400 agents de collecte. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.secanim.fr

LES 10 RÈGLES DE COLLECTE

SECANIM

Pour que l'enlèvement se passe dans les meilleures conditions, il est important de le préparer en amont. Voici les 10 règles d'or pour une collecte réussie.



- Mon équidé est **accessible par camion** 26 Tonnes (longueur : 9m ; largeur : 2.55m ; hauteur : 4m), **via des routes autorisées**.
- Mon équidé est **sorti du pré ou à côté de la barrière**, accessible par un chemin carrossable ou chemin privé.
- Mon équidé est sorti du box et est **disposé à plus de 4m des bâtiments**.
- Mon équidé est disposé de manière à ce que le camion équarrissage s'arrête **en dehors de toute voie publique** pour procéder à la collecte.
- **Après la collecte**, le camion doit impérativement entrer sur la voie publique **en marche avant uniquement**.
- Mon équidé est situé à **plus de 11m des lignes électriques** et téléphoniques.
- Mon équidé n'est **pas sous un arbre**.
- L'accès à mon équidé **est dégagé**.
- Mon équidé est entreposé **à l'abri des regards**, pour cela, nous recommandons vivement l'**usage de paille**.
- Dans le cas où **je dispose du Livret SIRE**, je le place à côté de mon équidé dans un **contenant hermétiquement fermé** (ex : pot de confiture vide).

À COMMUNIQUER AUX PERSONNES CONCERNÉES